

NOTES D'ENQUETE

GUIPEL (35) 13.01.1978

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « D » en 1978 par le GEPAN, sous le nom de HEDE (35) 13.01.1978

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 13 janvier 1978 à 17h40, une mère de famille (T1) résidant à GUIPEL (35) va chercher ses enfants à l'école de MELESSE (35) quand elle aperçoit face à elle un objet lui semblant anormal, se déplaçant lentement dans le ciel. Après être descendue de voiture et avoir observé le PAN durant quelques instants, T1 fait demi-tour et va chercher son mari (T2). Les deux témoins reviennent sur les lieux cinq minutes plus tard. Le PAN est toujours visible et semble se déplacer vers l'Ouest. Après quelques minutes d'observation, T2 rentre au domicile, tandis que T1 se dirige vers MELESSE. Le PAN est encore visible quelques instants, puis T1 ne s'en occupe plus.

Le lendemain au soir, les deux témoins se présentent à la gendarmerie de HEDE (35) afin de signaler leur observation.

Les gendarmes mèneront une enquête sur place, en compagnie des témoins. Aucune trace ni aucun autre témoin n'a pu être trouvé.

Le dossier est clos le 24 février 1978, puis transmis au GEPAN le mois suivant. L'observation est classée en PAN D.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite sur la commune de Guipel, plus précisément près du hameau de la Rouale, au carrefour de la D82 et de la voie communale n°107 (aussi appelée Voie de la Rouale : http://fr.geoview.info/voie_communale_dite_de_la_rouale,62034223w). Les deux témoins venaient de la Rouale, et T1 se dirigeait vers Melesse, commune située à 6 km au Sud du carrefour. Le PAN était visible vers l'Ouest, face aux témoins. Plus précisément, le PAN était visible de l'autre côté de l'intersection, dans une trouée présente dans le petit bois bordant la route (Figure 1).

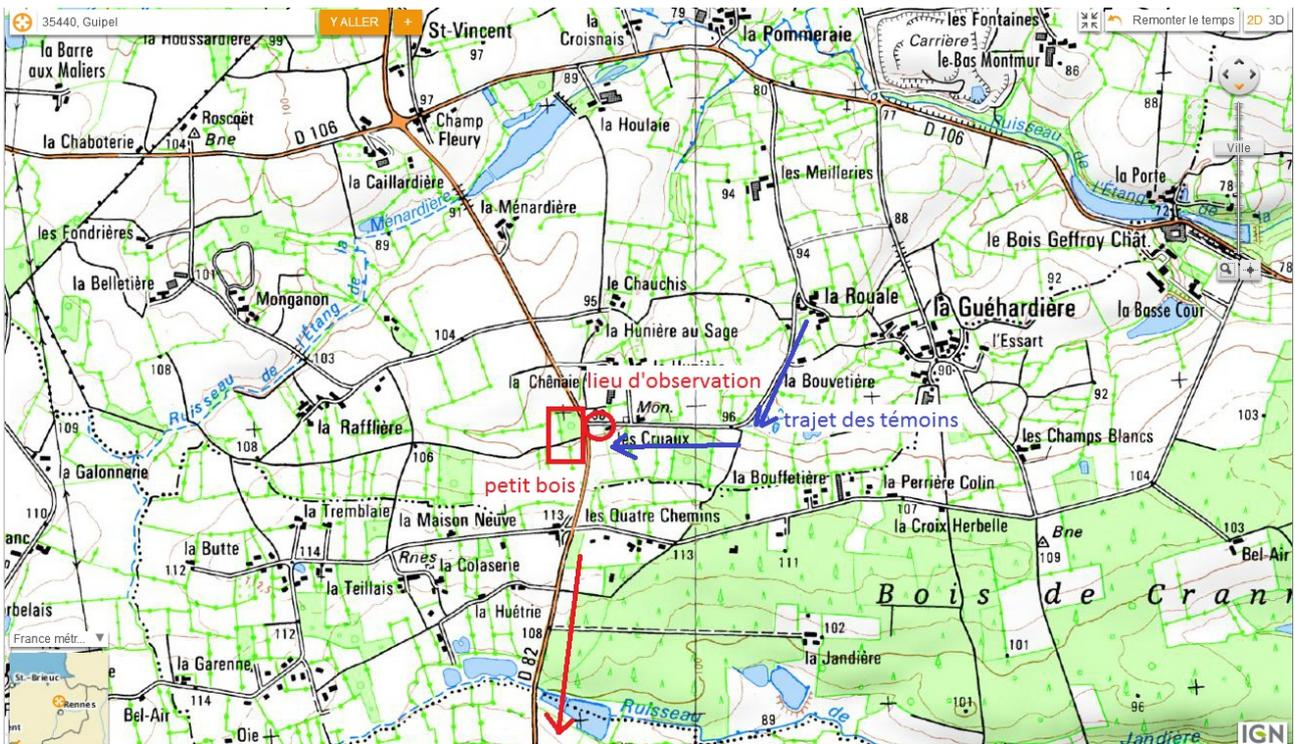


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

Grâce à l'option Street View présente sur Google Maps, il est possible de retrouver le lieu d'observation. Malheureusement, depuis 1978, les arbres du petit bois ont poussé, et la trouée servant de repère n'est plus (ou peu ?) visible (Figure 2).

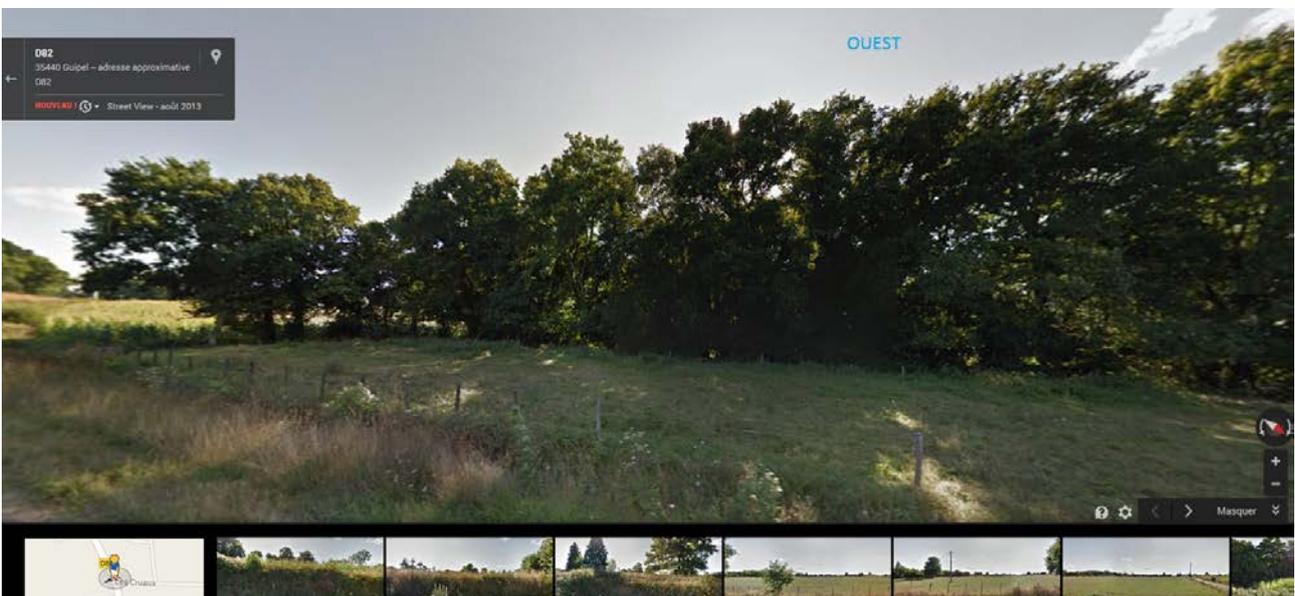


Figure 2 : Google Maps – reconstitution du lieu d'observation

Une précision quant à la direction du PAN est apportée par la gendarmerie, tout du moins lors de la deuxième phase d'observation du PAN vers 17h45. Le PAN était alors visible en direction de l'Ouest-Sud-Ouest. « Selon sa trajectoire », le PAN passait « sensiblement au-dessus de l'agglomération de VIGNOC (35) ». Cela permet de mesurer l'azimut du PAN, qui était proche de 246° .

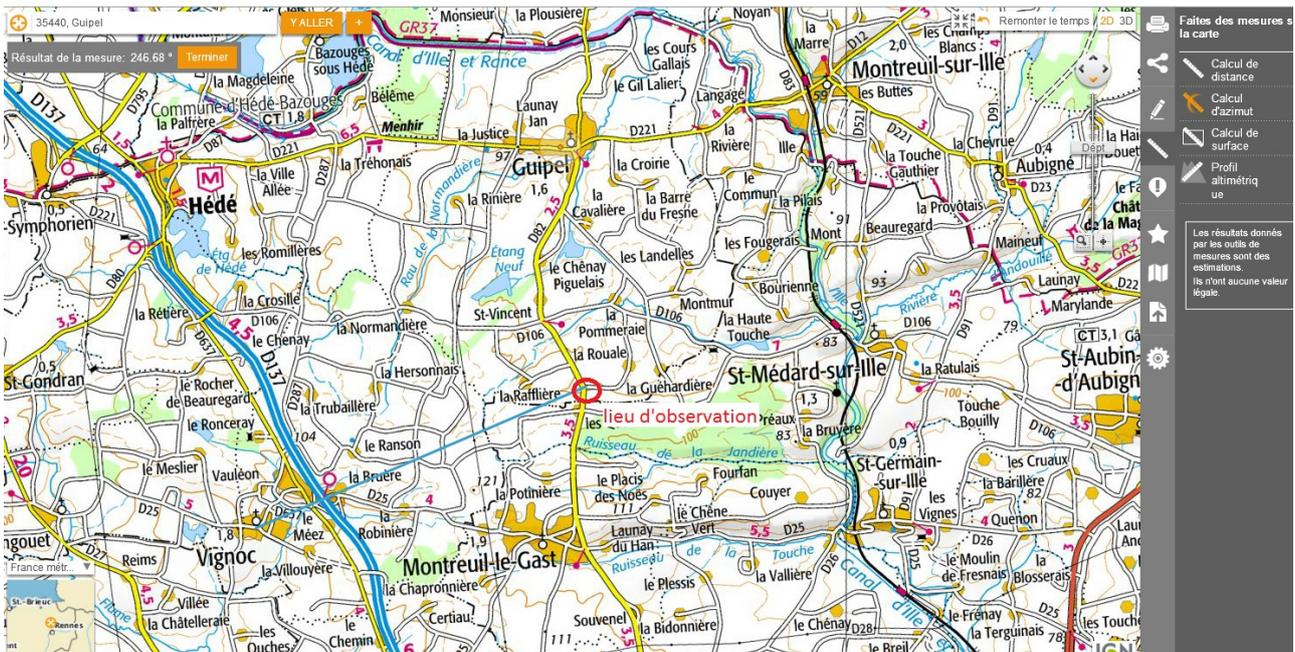


Figure 3 : Géoportail – direction d’observation du PAN

Le PAN est décrit comme étant un « *engin de forme rectangulaire mesurant approximativement 3 mètres de hauteur et 0,50 mètre de largeur, de couleur rouge orangée. Un halo de couleur opaque dont les contours extérieurs, de forme arrondie, étaient très bien marqués comme d’un coup de crayon, était visible de chaque côté du rectangle sur ses grands côtés* » (gendarmier et T1). D’après T2, « *les côtés les plus longs étaient perpendiculaires au sol* », ce que confirme le témoignage de T1 : « *cet objet qui était vertical* ». Le PAN est silencieux.

La hauteur angulaire du PAN était faible : « *se trouvait à une hauteur que j’estime à une trentaine de mètres du sol dont il se rapprochait. Il s’est ensuite stabilisé* » (T1).

Il est à noter que le PAN est toujours présent lorsque les témoins cessent leur observation : « *j’ai encore vu le dit objet pendant quelques instants, puis je ne m’en suis plus occupée* » (T1), « *je n’ai pas attendu que l’engin disparaisse pour rejoindre mon domicile* » (T2).

Le PAN est a priori resté immobile durant les deux phases d’observation : « *si celui-ci se déplaçait, il le faisait lentement dans mon axe de visibilité* » (T2). Seule une petite différence de position est notée entre les deux phases d’observation : « *nous avons vu cet objet qui s’était déplacé vers la gauche* » (T1). Seule une différence de taille du PAN est notée par les témoins : « *il avait toujours la même apparence, mais était plus petit en raison de l’éloignement* » (T1).

Le PAN est a priori toujours resté dans la même direction. Il était parfaitement silencieux.

Concernant les conditions météorologiques, les témoins mentionnent que le ciel était très bien dégagé : « *il faisait presque nuit, le soleil était couché, le ciel était clair* » (T1), « *la nuit commençait à tomber, le ciel était dégagé de tout nuage* » (T2). La station météorologique la plus proche ayant conservé des archives pour la date de l’observation est celle de Rennes-St Jacques (35), distante de 22 km, indique la présence de nuages devenant de moins en moins épais, avec une excellente visibilité horizontale de 20 km à 19h00 (Figure 4).

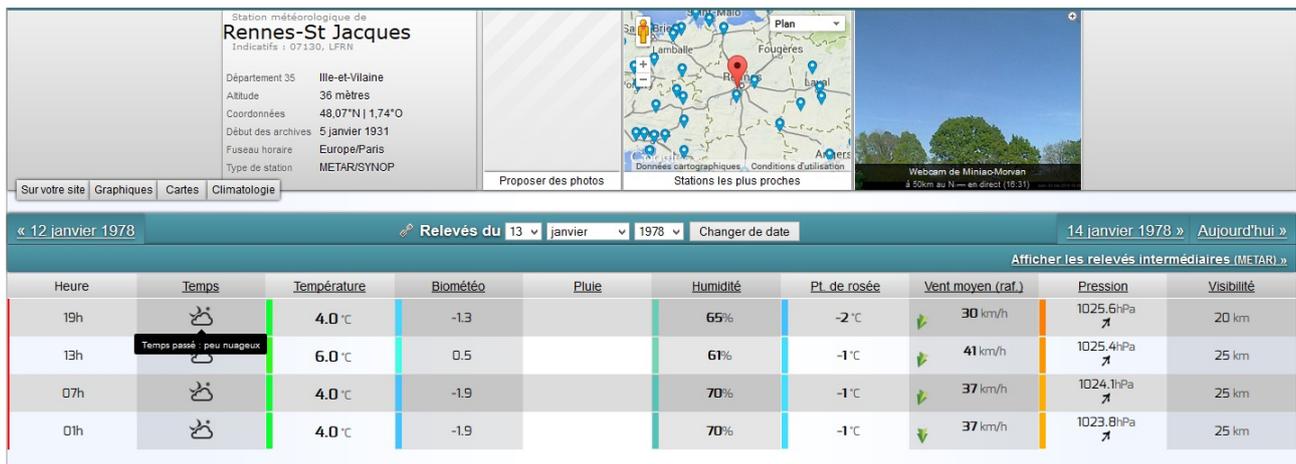


Figure 4 : Infoclimat – relevés météo pour la station de Rennes-St Jacques

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (plus de 5 minutes) durant laquelle le PAN est resté relativement fixe est assez caractéristique d'une méprise astronomique.

Les détails fournis par les témoins permettent d'affiner cette hypothèse, en envisageant une méprise avec le Soleil ou un phénomène lumineux lié au Soleil, dans la mesure où le PAN est observé près de l'horizon Ouest-Sud-Ouest (couchant) au moment du coucher du Soleil.

Une recherche des éphémérides solaires à Guipel le 13 janvier 1978 sur Calsky montre que le Soleil venait à peine de se coucher au moment de l'observation du PAN : 17h36 (voire 17h37), contre 17h40 et 17h45, ce qui confirme les dires des témoins : « le soleil était couché, la nuit commençait à tomber » (Figure 5)

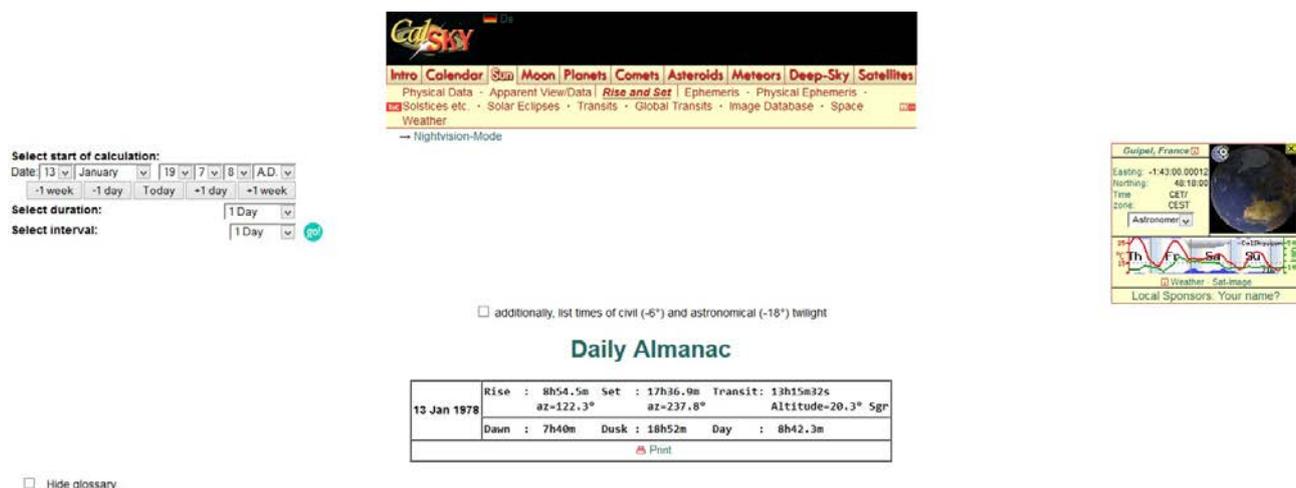


Figure 5 : Calsky – éphémérides du Soleil pour Guipel le 13 janvier 1978

L'hypothèse d'une méprise avec un phénomène lumineux lié au Soleil est renforcée par la direction du PAN, parfaitement cohérente avec l'azimut du Soleil au coucher : environ 246°, contre 238°.

La description du PAN par les témoins est parfaitement cohérente avec un phénomène de type colonne solaire (exemple : http://www.cidehom.com/apod.php?_date=021230) : forme rectangulaire bien dessinée beaucoup plus haute que large (« environ 3 mètres de hauteur et d'une

cinquantaine de centimètres de largeur »), position verticale près du sol dans la direction du Soleil, couleur « *rouge orangée* ».

De plus, l'observation intervient juste après le coucher du Soleil, ce qui offre des conditions optimales pour la vision d'une colonne solaire. Les conditions hivernales et la présence de quelques nuages améliorent encore ces conditions de visibilité.

Enfin, il est à noter que le PAN semble s'éloigner, ou tout du moins diminuer en taille au fur et à mesure que les minutes passent, ce qui est parfaitement cohérent avec la disparition progressive d'une colonne solaire au fur et à mesure du déplacement du Soleil sous l'horizon.

Il est parfaitement normal que les deux témoins n'aient pas reconnu une colonne solaire, dans la mesure où ce phénomène lumineux est rare à observer. La parfaite cohérence entre la position du PAN et celle du Soleil à son coucher ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (deux témoins), la description du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un phénomène lumineux lié au Soleil : une colonne solaire.

De plus, le Soleil venait à peine de se coucher sous l'horizon directement dans l'axe indiqué par les témoins. La saison hivernale et la présence de quelques nuages ont favorisé l'observation d'une colonne solaire.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (étonnement, observation d'un phénomène lumineux rare).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec une colonne solaire.